

Québec, 5 juillet 2008

XXXIV^{ème} Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

**Discours de
SE M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie**

Seul le texte prononcé fait foi



Nous étions l'an dernier à Libreville pour fêter, ensemble, le quarantième anniversaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Nous voici aujourd'hui unis dans la liesse d'une autre célébration, celle du 400^{ème} anniversaire de la Fondation de Québec. Et je crois que nous avons tous conscience de vivre un grand moment, un beau moment de l'histoire du Québec, de vivre un de ces moments rares qui nous persuadent que partager une même langue, c'est aussi avoir un peu du même cœur.

Et je voudrais , Madame la Vice-Première ministre, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Mesdames et Messieurs les Ministres, Monsieur le Maire, vous dire, qu'aujourd'hui, le cœur de tous les francophones bat au rythme de celui des Québécoises et des Québécois, vous dire, aussi, que votre chaleureuse hospitalité nous fait ressentir, au plus profond de nous-mêmes, tout ce que le mot fraternité peut exprimer.

Année après année, je tiens à venir à votre rencontre pour vous réaffirmer combien votre concours nous est précieux, combien vous contribuez à nourrir nos décisions, à alimenter notre réflexion, à étayer nos actions dans ce combat commun au service de la langue française, au service de la diversité linguistique et culturelle, au service de la solidarité et du développement, au service de la démocratie, des droits de l'Homme et de la paix.

Notre présence aujourd'hui, à Québec, symbole flamboyant de la présence francophone en Amérique du Nord, me pousse à vous dire que vous incarnez au plus haut point ce qu'est la Francophonie, ce qu'est la langue française, je veux dire tout à la fois l'expression d'une volonté de liberté et d'une volonté de solidarité que nous devons plus que jamais réaffirmer en ce contexte de crise alimentaire mondiale.

La volonté de liberté a scandé l'histoire de l'humanité, et nous savons bien qu'elle prend, chaque jour encore, une force considérable, parce que la liberté est au fondement de la démocratie, de l'Etat de droit, des droits de l'Homme. Parce que la liberté, en ce contexte de mondialisation, est paradoxalement menacée, tant il est vrai que l'abus de liberté peut tuer la liberté. Et vous êtes mieux placés que quiconque pour savoir que « le droit, comme l'écrivait Emmanuel Kant, est l'ensemble des conditions qui permettent à la liberté de chacun de s'accorder à la liberté de tous. »

C'est dire, aussi, que la volonté de liberté n'est rien, si elle n'est accompagnée d'une volonté d'amitié et, par-là même, de solidarité.

Telles sont bien les convictions qui vous animent et qui nous animent, tant dans les actions que nous menons au sein de nos pays membres, que dans les revendications que nous portons sur la

scène internationale.

Si la Francophonie œuvre en faveur de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, c'est parce que la liberté commence, là où finit l'ignorance.

Si nous œuvrons en faveur du développement durable, c'est parce que la liberté commence là où finit la pauvreté, la malnutrition, la maladie, la dilapidation des ressources naturelles.

Si nous œuvrons en faveur du renforcement de l'Etat de droit, de la consolidation des processus démocratiques, de la promotion des droits de l'Homme, c'est parce que la liberté commence là où cessent les prises de pouvoir par la force et les violations des droits de l'Homme.

Si nous œuvrons en faveur de la prévention et du règlement pacifique des conflits, et que nous accompagnons nos pays en sortie de crise ou en transition, c'est parce que la liberté commence là où cesse le bruit des armes.

Votre Assemblée prend une part importante dans la réalisation de ces missions, et je sais que vous partagez pleinement ces exigeantes ambitions. Car disant cela, je ne pense pas seulement à votre implication dans les situations de crise ou de sortie de crise, comme récemment encore en Mauritanie ou en République démocratique du Congo. Je ne pense pas seulement aux missions d'information et de contact, d'évaluation des besoins ou d'observation électorale auxquelles vous participez ou que vous conduisez. Je pense, aussi, à vos actions en matière d'information et de formation. Je pense, aussi, à votre implication dans les négociations commerciales internationales menées sous l'égide de l'OMC. Ce qui m'amène à évoquer nos propres revendications sur la scène internationale, des revendications également frappées du sceau de la liberté et de la solidarité.

En effet, si nous œuvrons en faveur de l'information et de la formation des négociateurs et des experts du Sud en matière environnementale et commerciale, c'est parce que la liberté est indissociable de la capacité, pour tous, de se faire entendre et d'influer sur la prise de décision.

Si nous œuvrons en faveur de la langue française dans le monde, c'est parce que la liberté est indissociable du droit à véhiculer la pensée, l'information, la création, à formuler les normes, à exprimer les avancées scientifiques, ou à négocier dans sa langue propre.

Si nous œuvrons en faveur de la diversité linguistique et culturelle, - combat cher à votre Assemblée -, si nous nous sommes si énergiquement engagés, à l'Unesco, pour l'adoption et, désormais, la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des

expressions culturelles, c'est parce que la liberté est indissociable de la reconnaissance de l'égalité de toutes les langues et de toutes les cultures.

Et il faut réaffirmer, sans cesse, que de cette reconnaissance effective du principe d'égalité entre les Etats, comme du droit à la diversité, dépendra grandement notre aptitude à instaurer une gouvernance démocratique mondiale, garante de la liberté de tous les citoyens et de tous les peuples, garante de la paix entre les nations.

Les élus nationaux que vous êtes savent parfaitement que l'instauration d'une véritable démocratie à l'échelle internationale ne saurait résulter de l'addition des démocraties nationales.

Elle est un mode d'organisation inédit que la mondialisation, l'émergence de lieux de pouvoirs transnationaux, l'implication croissante des acteurs non gouvernementaux, nous imposent de concevoir et de mettre en place.

Cela demandera du temps, de l'imagination, de la volonté. Mais d'ores et déjà, et dans cette perspective, votre Assemblée peut et doit être un intermédiaire naturel entre les assemblées de vos pays respectifs, entre les citoyens que vous représentez, et les enceintes internationales où s'élaborent des normes, où se prennent des décisions déterminantes pour leur avenir, un rôle que vous remplissez déjà parfaitement au sein de la Francophonie.

C'est pour toutes ces raisons, que je voulais, cette année encore, saluer l'immense activité que vous avez déployée. Et je voudrais, à cet égard, rendre un hommage appuyé à votre Président M. Guy Nzouba-Ndama, et à votre Secrétaire général parlementaire, le Sénateur Jacques Legendre, véritables figures de proue de votre Assemblée.

La place que vous avez gagnée, au fil des années, au sein de la Francophonie institutionnelle vient légitimement consacrer le combat que vous menez à nos côtés, et le prochain Sommet qui se tiendra, ici même, en octobre, sera l'occasion de réitérer cette reconnaissance méritée. Je suis convaincu, pour ma part, que nous pouvons et que nous devons, encore, renforcer nos relations. Soyez persuadé que je m'y emploierai.

Je vous remercie.